



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 avril 2019

CNP Assurances annonce un projet de déménagement de son siège social à Issy-Les-Moulineaux

L'assemblée générale des actionnaires de CNP Assurances, réunie ce jour, a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le conseil d'administration dont celles concernant le projet de transfert du siège social du Groupe à Issy-Les-Moulineaux. Il traduit la volonté de CNP Assurances de proposer à ses collaborateurs franciliens un environnement de travail de qualité.

L'assemblée générale a approuvé une convention relative à un protocole signé entre la Caisse des Dépôts (CDC)ⁱ et Altarea Cogedim, en tant que vendeurs, et CNP Assurances pour acquérir, sous conditions suspensives, un ensemble immobilier en construction à Issy-Les-Moulineaux où CNP Assurances projette de transférer son siège social à horizon 2022.

Ce projet répond à la volonté de CNP Assurances de proposer à ses collaborateurs franciliens un environnement de travail de qualité, situé dans le nouvel éco-quartier « Issy Cœur de Ville » en centre-ville d'Issy-Les-Moulineaux dans les Hauts-de-Seine, et d'y rassembler les équipes actuellement réparties sur deux sites : à Paris-Montparnasse et à Arcueil-Cachan, en région parisienne.

En parallèle, la Caisse des Dépôts, conseillée par CDC Investissement Immobilier (anciennement CDC GPI), et Altarea Cogedim, dans le cadre d'une joint-venture ont signé avec CNP Assurances une promesse synallagmatique de vente, sous conditions suspensives, de l'actuel siège social de CNP Assurances à Paris-Montparnasse. Les futurs acquéreurs envisagent de restructurer le site pour créer un immeuble de bureaux aux derniers standards. CNP Assurances restera dans les locaux de son actuel siège parisien jusqu'à l'installation de ses collaborateurs à Issy-Les-Moulineaux.

Les conseils de ces opérations :

Pour CNP Assurances :

- Pour le protocole concernant l'achat, sous conditions suspensives, d'un ensemble immobilier à Issy Cœur de Ville, CNP Assurances était conseillée par LA FRANCAISE REAL ESTATE PARTNERS, par Guillaume AUBATIER (cabinet King & Spalding) sur les aspects juridiques, par Jean-Etienne CHATELON (cabinet Fidal) sur les aspects fiscaux et par l'étude Flusin sur les aspects notariaux.

- Pour la promesse de vente de son siège social de Paris Montparnasse, CNP Assurances était conseillée par AEW, par Guillaume AUBATIER (cabinet King & Spalding) sur les aspects juridiques, par Jean-Etienne CHATELON (cabinet Fidal) sur les aspects fiscaux et par Jérôme CANTONI (étude Wargny Katz) sur les aspects notariaux.

Pour la Caisse des Dépôts (CDC) et Altarea Cogedim :

Franck PETER (cabinet White&Case) pour la première opération et Emmanuel FATOME (cabinet De Pardieu) pour la seconde sur les aspects juridiques, Jean-Felix FERRUS et Vincent FAURIE (Etude Chevreux) pour les aspects notariaux des deux opérations, Pierre APPREMONT et Pamela LEJEUNE (Kramer Lewin) sur les sujets fiscaux.

A propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1^{er} assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 367M€ en 2018. Le Groupe est présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son second marché.

Il compte plus de 37 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance et d'épargne innovantes. Elles sont distribuées par de nombreux partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, du réseau physique au 100 % online, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 et s'appuie sur un actionariat stable (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

CONTACTS PRESSE

servicepresse@cnp.fr

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51

Tamara Bernard 01 42 18 86 19

Laetitia Steunou 01 42 18 87 06

Suivez nous sur:



ⁱ actionnaire à hauteur de 40,8 % de CNP Assurances